Monsieur le Président du COMEX

L'accord de classification de 2004 démontre, jour après jour, toute sa nocivité :

- Notre expérience et notre qualification ne sont pas reconnues.
- Le salaire au mérite prend une place sans cesse grandissante.
- L'aléatoire a pris le pas sur les garanties individuelles et collectives.
- L'absence de déroulements de carrière bloque toutes perspectives d'évolutions.
- Les entretiens annuels sont sources de mal-être au travail.

Dans ces conditions, nous exigeons, avec la CGT,
l'ouverture de réelles négociations
pour une nouvelle classification.

NOM – PRENOM	ORGANISME	SIGNATURE